

**Bienvenue au petit déjeuner débat**

**«L'impact des nouvelles réglementations  
sur les salariés en fin de carrière »**

**[www.dialogue-social.fr](http://www.dialogue-social.fr)**

# Emploi des seniors et pénibilité au travail : quelles perspectives après 2008 ?

Tiphaine Garat,  
Chargée de recherche

# 2008 : un constat toujours décevant

- Malgré les réformes,
  - Le taux d'emploi des 55-64 ans est toujours particulièrement faible en France : 41.1% en 2008.
  - L'âge moyen de sortie du travail stagne autour de 58 ans.
  - L'âge est le 1<sup>er</sup> facteur de discrimination dans l'emploi (Observatoire des discriminations, 2006)

# Trois étapes en 2008

- Le grand « rendez-vous » 2008 sur les retraites
- Le nouveau plan de mobilisation en faveur de l'emploi des seniors
- L'échec des négociations sur la pénibilité au travail

# 1. Rendez-vous 2008 sur les retraites

## **3 mesures:**

- Hausse de la durée d'assurance
- Reconduction du dispositif de retraite anticipée
- Hausse des cotisations vieillesse

# Première mesure : allongement de la durée d'assurance

- De 160 trimestres en 2008, elle sera portée à :
  - 161 trimestres pour les assurés nés en 1949
  - 162 trimestres pour les assurés nés en 1950
  - 163 trimestres pour les assurés nés en 1951
  - 164 trimestres pour les assurés nés en 1952

# Deuxième mesure : reconduction du dispositif de retraite anticipée, mais...

- Avec un allongement brutal dès 2009 de la durée de cotisation requise pour les assurés
- Par exemple, si vous êtes né en 1952, pour partir en 2008 à 56 ans, il faut 168 trimestres mais en 2009 il en faudra 172 pour partir à 57 ans!

# Troisième mesure : hausse des cotisations vieillesse

- Augmentation des cotisations d'assurance vieillesse d'un point en trois ans...
- ...Mais à « prélèvement constant »
  - « Transfert » de cotisation chômage vers la branche vieillesse

## 2. Plan de mobilisation en faveur de l'emploi des seniors

### **Trois leviers:**

- Inciter les entreprises et les branches à garder les seniors ou recruter
- Inciter les seniors à travailler après 60 ans
- Favoriser le retour à l'emploi des seniors au chômage

# Premier levier : inciter les entreprises et les branches à garder les seniors ou en recruter

- Par une cotisation retraite additionnelle dès 2010 pour les entreprises ou les branches qui ne jouent pas le jeu de l'emploi des seniors
- Par la suppression des limites d'âge et de la mise à la retraite d'office
- En luttant contre les préretraites de fait

## Deuxième levier : inciter les seniors à prolonger leur activité au-delà de 60 ans

- En libéralisant totalement le cumul emploi-retraite
- En mettant en place une surcote plus incitative (1,25% par trim)

# Troisième levier : favoriser le retour des seniors vers l'emploi

- En supprimant la dispense de recherche d'emploi
- En renforçant l'effort d'accompagnement et d'aide à l'embauche en direction des demandeurs d'emploi seniors

# 3. Les négociations sur la pénibilité

- Organisations syndicales et patronales ont annoncé le 16 juillet 2008 l'échec de la négociation sur la pénibilité au travail.
- Aucun relevé de conclusions listant les points d'accord ou de désaccord n'a été rédigé à l'issue de cette 18<sup>ème</sup> réunion!

# Quelles suites?

- Le gouvernement reprend la main
- Il va s'inspirer des propositions du rapport Poisson
- 1/3 des salariés ne se sent pas capable de faire le même travail jusqu'à 60 ans.
- Certains accords avaient néanmoins anticipé la conclusion éventuelle de la négociation.

# L'emploi des seniors est d'abord une affaire d'image

- A partir de quel âge est-on qualifié de « seniors »?
- L'image des seniors est toujours chargée de connotations négatives.
- Cela n'incite pas les entreprises à embaucher des seniors ni les seniors à rechercher un emploi.